



## SOMMAIRE

### ■ Mot du directeur général

#### Les activités de Nature Québec

##### Nature Québec sensibilisation

- Cocktail saveur nature avec Boucar Diouf
- FrancVert : les océans sonnent l'alarme, protégeons-les !
- Le Saint-Laurent dans tous ses états
- Québec couleur nature
- Caméra verte
- Fonds Nature Québec




##### Nature Québec en action

- Agriculture et climat : on pousse ensemble !
- Création de nouvelles aires protégées : un peu c'est bien, mais plus c'est mieux !
- Parc national des Lacs-Guillaume-Delisle-et-à-l'Eau-Claire : Nature Québec voit grand !
- Pour que le Québec ait meilleure mine !
- Charlevoix s'oppose à l'implantation d'éoliennes dans la zec du Lac-au-Sable
- Les algues bleu-vert : Nature Québec craint une banalisation du problème
- Q-2, r.8 : Pour une révision qui déborde de la fosse
- Plan de régularisation du Saint-Laurent : ça nous concerne tous !

#### Le réseau Nature Québec

- Forum national sur les lacs
  - Parachèvement de l'autoroute 30
  - La forêt : un milieu de vie
  - Étude des biotopes urbains et périurbains de la Communauté métropolitaine de Montréal
  - Parcs Québec recycle les bonbonnes de propane
- Prochaine parution septembre 2008



870, avenue De Salaberry, bureau 207  
Québec (Québec) G1R 2T9  
[www.naturequebec.org](http://www.naturequebec.org)

Vous souhaitez devenir **membre individuel** ?

Vous souhaitez devenir **membre affilié** ?

Pour vous **abonner**

Pour vous **désabonner**



## Mot du directeur général

Le Québec serait dépositaire de près de 3 % des réserves mondiales d'eau douce de la planète. Cela impose des responsabilités individuelles et collectives. Comme pour la forêt, l'énergie et la morue jadis, cette impression d'abondance conduit trop souvent à des comportements individuels et collectifs qui sont aberrants. Si le Québec se targue d'avoir une *Politique nationale de l'eau* avec des *plans directeurs de l'eau* et des *organismes de bassin versant*, on n'entend pas souvent parler de réduction de la pollution, ni dans les lacs, ni dans les rivières, ni dans le Saint-Laurent, ni dans les nappes d'eau souterraines. Même le *Plan d'intervention sur les algues bleu-vert 2007-2017*, du gouvernement du Québec, ne contient aucun objectif clair de réduction des niveaux de phosphore (principal responsable de la présence massive des algues bleu-vert dans nos lacs) se rendant dans nos cours d'eau.

Pourquoi ? Pourquoi tarde-t-on tant à adopter des mesures concrètes de réduction de la pollution, surtout d'éléments nutritifs tel le phosphore ? Comme le faisait remarquer Richard Carignan, chercheur au département des sciences biologiques de l'Université de Montréal et membre du groupe de recherche inter-universitaire en limnologie (GRIL) au Forum national sur les lacs, au début juin, ça fait 50 ans que les chercheurs ont identifié le phosphore comme étant l'élément favorisant la croissance des algues dans les lacs. Qu'attend-on pour agir ?

Nous ne sommes plus à l'heure d'identifier les causes de la prolifération des algues bleu-vert, mais à l'heure de prendre les décisions qui s'imposent pour contrer le problème. À l'heure d'adopter des mesures concrètes pour réduire, de façon importante, les quantités de phosphore qui entrent dans nos lacs.

Certaines recommandations s'imposent. Si la réduction du phosphore à la source est un remède qui fait l'unanimité dans la communauté scientifique, plusieurs solutions alternatives sont à évaluer prudemment. L'introduction d'éoliennes, l'ajout d'alun, les systèmes de pompage et d'oxygénation d'eau profonde, les ultrasons, les cocktails bactériens, les îlots flottants, les ballots d'orge et, pourquoi pas, pour ceux qui ont assisté au colloque sur les cyanobactéries de l'Université Laval en janvier dernier, les cygnes géants qui arpentent les lacs japonais, sont des propositions de solutions alternatives qui peuvent être considérées comme des pseudo-remèdes, en ce sens qu'ils ne règlent pas le problème à sa source. Dans le meilleur des cas, ils vont contribuer à atténuer les symptômes et à alléger le portefeuille des riverains.

Pour véritablement sauver nos lacs, sauver notre ressource eau, on doit s'attaquer aux causes. On doit prendre des décisions, qui seront parfois difficiles, afin de réduire l'apport de phosphore dans nos cours d'eau de façon importante et surtout durable. Des décisions, espérons-le, qui sauront réhabiliter nos lacs.

Christian Simard  
Directeur général de Nature Québec



© Québec couleur nature 2006, Claude Dallaire



## LES ACTIVITÉS DE NATURE QUÉBEC

### Nature Québec sensibilisation

#### ■ Cocktail saveur nature avec Boucar Diouf

Le 2 mai dernier, Nature Québec organisait une activité de levée de fonds festive et originale : un « cocktail saveur nature ». Grâce à la participation de M. Boucar Diouf, océanographe et humoriste/conteur, plus de 120 personnes et partenaires ont contribué à amasser une somme de 12 835 \$. Les fonds recueillis serviront au financement des projets de conservation et de protection des milieux naturels réalisés par Nature Québec.

Nature Québec tient à remercier Boucar Diouf qui a été au cœur de l'événement, ses nombreux commanditaires, ainsi que les étudiants de 3<sup>e</sup> année du programme de Techniques de tourisme - DEC bilingue des cégeps Limoilou et Champlain St. Lawrence qui ont assuré la logistique de l'événement, de même que les étudiants du conservatoire de Québec qui ont agrémenté la soirée.

Merci à tous !

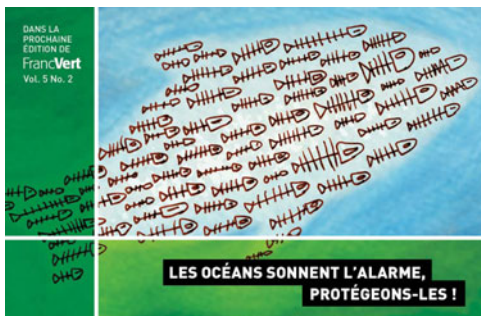


Photo : Marie-France Poirier



#### ■ FrancVert : Les océans sonnent l'alarme, protégeons-les !

On estime à 50 % la proportion de la population mondiale qui vit le long des zones côtières, et la plus grande part dépend de la mer pour assurer sa survie. Selon le *Programme des Nations unies pour l'environnement*, au rythme de pêche actuel au niveau mondial, nous épuiserons les ressources de la mer d'ici 2050. En augmentant nos connaissances sur les écosystèmes marins, nous deviendrons alors plus aptes à comprendre les impacts à long terme des activités humaines sur les milieux marins.



Documenté par des spécialistes, FrancVert a publié un dossier majeur sur les milieux marins. Explorez les dernières découvertes scientifiques ayant trait à l'état des milieux marins dans le monde, et découvrez-en les répercussions au Québec. Nous cherchons à découvrir pourquoi les écosystèmes marins sont en péril, comment interagissent les écosystèmes marins et terrestres, ainsi que les avenues possibles pour assurer un développement durable et une pérennité des ressources marines.

Consultez **FrancVert** : [www.francvert.org](http://www.francvert.org)



#### ■ Le Saint-Laurent dans tous ses états

Le 2 juin dernier, au Parc Aquarium du Québec, s'est tenue la conférence « Le Saint-Laurent dans tous ses états », organisée conjointement par Réseau Environnement et Nature Québec. Monsieur Marc Hudon, directeur du programme Saint-Laurent / Grands-Lacs de Nature Québec, a discuté des diverses pressions sur le Saint-Laurent, dont sa régulation et celle du lac Ontario, ainsi que des défis et opportunités à relever pour l'ensemble des usagers en regard des impacts potentiels des changements climatiques.



© Québec couleur nature 2006, José Demers

La présentation était suivie d'un cocktail et d'une animation avec un plongeur dans le Grand Océan, un immense tunnel submergé par 350 000 litres d'eau salée reconstituant un habitat spectaculaire.

Pour plus d'informations, veuillez contacter Marc Hudon à [hudo@videotron.ca](mailto:hudo@videotron.ca)



## ■ Québec couleur nature



© Québec couleur nature 2007, Bernard Brault

Nature Québec et Géo Plein Air s'associent pour une la 6e année et organisent l'un des plus importants concours photo au Québec. *Québec couleur nature est de retour* : vous avez jusqu'au 12 septembre 2008 pour nous faire parvenir vos photos. La nature est belle, montrez-la nous !

Participez : [www.naturequebec.org/quebeccouleurnature](http://www.naturequebec.org/quebeccouleurnature)



## ■ Caméra verte

*Caméra verte 2008 : la parole est à vous !*, Nature Québec, ÉcoCaméra, volet sciences et environnement des Rencontres internationales du documentaire de Montréal, l'Institut des sciences de l'environnement de l'UQAM, Jour de la terre Québec et Parole citoyenne de l'Office national du film du Canada sont fiers d'unir leurs efforts pour organiser une nouvelle édition du concours de courts métrages à caractère environnemental.



Soumettez vos œuvres avant le 31 août 2008 : [www.cameraverte.org](http://www.cameraverte.org)



## ■ Fonds Nature Québec

« Nature Québec a accompli de grandes choses depuis sa création en 1981. Des centaines de personnes se sont investies dans sa mission et en ont fait une référence en matière de conservation et de protection de l'environnement. C'est pour assurer la pérennité de leurs actions que nous avons décidé de créer un fonds de dotation permanent. Je tiens à remercier les administrateurs bénévoles de Nature Québec qui se sont cotisés pour injecter un premier capital de base de 4 200 \$ . »

Ce sont ces mots que Michel Bélanger, président de Nature Québec, a prononcé lors du lancement du Fonds Nature Québec en avril dernier.

L'objectif du fonds est de recueillir des legs et des donations afin de soutenir à long terme la mission de l'organisme, soit le maintien d'un environnement naturel en santé, la conservation des écosystèmes et l'utilisation durable des ressources naturelles.

Pour plus d'informations, contactez Mylène Bergeron au (418) 648-2104 poste 2074 ou à

[communications@naturequebec.org](mailto:communications@naturequebec.org)







## LES ACTIVITÉS DE NATURE QUÉBEC

### Nature Québec en action

#### ■ Agriculture et climat : on pousse ensemble !



© Québec couleur nature 2006, Alexandre Guilbault

Les activités agricoles contribuent au problème des changements climatiques en émettant près de 10 % des émissions de gaz à effet de serre (GES) au Québec. Les principales sources sont le méthane (digestion des ruminants, fumier et lisier), le protoxyde d'azote (provenant des nitrates dans les sols) et le CO<sub>2</sub> (machinerie et bâtiments). D'un autre côté, les sols agricoles forment un important réservoir de carbone. Ce réservoir peut être amplifié par des pratiques de séquestration du carbone.

En lien avec les objectifs du plan d'action 2006-2012, *Le Québec et les changements climatiques*, Nature Québec a soumis un projet au Fonds d'action québécois pour le développement durable (FAQDD), lequel a été accepté. Ainsi, prochainement, Nature Québec mettra en œuvre un projet de sensibilisation et d'accompagnement auprès des agriculteurs désireux de s'impliquer dans la lutte aux changements climatiques. Le projet vise une réduction directe des émissions de GES et la modification de la gestion du sol et des cultures pour maintenir et accroître la capacité des sols à capter le carbone.

Soyez à l'affût !



#### ■ Création de nouvelles aires protégées : un peu c'est bien, mais plus c'est mieux !

Nature Québec accueillait avec joie l'annonce de la création de 23 nouvelles aires protégées sur un territoire de 18 220 km<sup>2</sup> faite le 14 mai dernier par le gouvernement du Québec. Cette annonce a pour effet de porter à 6 % l'ensemble du territoire naturel protégé au Québec.

Parmi les territoires annoncés, notons la création de la réserve aquatique de la Rivière-Dumoine, l'une des dernières rivières naturelles du sud du Québec, et la réserve de biodiversité des Montagnes-Blanches (952 km<sup>2</sup>), l'une des dernières grandes forêts intactes au nord du Saguenay-Lac-Saint-Jean à abriter le caribou forestier. Depuis plusieurs années, Nature Québec demande au gouvernement du Québec de protéger ces territoires.

Pour Nature Québec, qui dévoilait en février dernier les résultats d'une étude identifiant d'importants territoires pour assurer la survie du caribou forestier, la réserve de biodiversité des Montagnes-Blanches est un pas dans la bonne direction, mais il faudra aller beaucoup plus loin. La tendance est la protection de près de 13 % du territoire au niveau mondial, et de près de 10 % pour le Canada. Nous sommes encore loin de ce niveau.



Québec couleur nature 2006, Mathieu Hack

Pour plus d'informations, veuillez contacter Édith Cadieux à [edith.cadieux@naturequebec.org](mailto:edith.cadieux@naturequebec.org)



#### ■ Parc national des Lacs-Guillaume-Delisle-et-à-l'Eau-Claire : Nature Québec demande de l'agrandir

Lors de la consultation publique sur le projet de parc national des Lacs-Guillaume-Delisle-et-à-l'Eau-Claire, situé dans le nord du Québec près des rives de la baie d'Hudson, Nature Québec a demandé au gouvernement du Québec d'agrandir les limites du parc. Pour Nature Québec, lorsqu'on a la chance de protéger des territoires de si grande superficie, on se doit de respecter certains principes importants de la biologie de la conservation comme, par exemple, la protection d'ensembles hydrographiques entiers (bassins versants).

C'est pourquoi, Nature Québec demande que les limites du parc national englobent l'ensemble du bassin versant de la rivière Nastapoka, le bassin de la rivière Sheldrake, ainsi que la partie associée du bassin de la Baie-d'Hudson. De plus, Nature Québec souhaite que les ressources humaines et financières nécessaires à l'implantation et à la bonne gestion du parc soient au rendez-vous.

Pour consulter l'ensemble des recommandations contenues dans le mémoire :

[www.naturequebec.org/ressources/fichiers/Aires\\_protgees/ME08-06-13\\_Guillaume-Delisle.pdf](http://www.naturequebec.org/ressources/fichiers/Aires_protgees/ME08-06-13_Guillaume-Delisle.pdf)



© CCDMD, Le Québec en images, Diane Saint-Laurent



## ■ Pour que le Québec ait meilleure mine !



© Edward Burzynsky

À l'occasion de la Semaine minière du Québec, en avril dernier, Nature Québec et ses partenaires ont procédé à la naissance de la coalition *Pour que le Québec ait meilleure mine !*, formée d'organismes environnementaux, de chercheurs et de groupes sociaux régionaux et nationaux s'inquiétant du désintérêt affiché pour les enjeux environnementaux et sociaux dans l'euphorie minière actuelle.

Avec plus de 255 000 titres miniers actifs au Québec, le boom minier que connaît le Québec risque de faire un véritable boum sur l'environnement et les milieux naturels si l'on ne fixe pas les garde-fous nécessaires.

La coalition demande une révision en profondeur de la *Loi sur les mines* dont les principes, basés sur le *free mining*, datent du temps de la ruée vers l'or. Rappelons que le *free mining* donne priorité quasi-absolue à l'exploration et à l'exploitation minière sur plus de 85 % du territoire québécois et que le titre minier a souvent préséance sur tout autre titre de propriété.

Cette législation entrave la création de nouvelles aires protégées. Elle empêche l'atteinte des objectifs de conservation non seulement sur les territoires ayant des titres miniers, mais aussi dans les zones dites à « potentiel minier », soit d'immenses pans du territoire québécois.

La grande majorité des projets miniers, d'exploration ou d'exploitation, échappent actuellement au processus de consultations publiques encadrées par le Bureau d'audience public sur l'environnement (BAPE). Pour la coalition, il est à craindre que le Québec, « paradis » des mines d'aujourd'hui (selon l'institut Fraser), se transforme en un véritable « enfer » pour les générations futures. L'heure est venue d'engager un véritable débat public sur la place du développement minier au Québec et de penser à l'intégration du secteur minier avec les autres usages du territoire, dans une perspective de développement durable.

Pour plus d'informations, veuillez contacter Romain Taravella à [romain.taravella@naturequebec.org](mailto:romain.taravella@naturequebec.org)



## ■ Charlevoix s'oppose à l'implantation d'éoliennes dans la zec du Lac-au-Sable

Le 1er mai dernier, les forces vives de la région de Charlevoix (Tourisme Charlevoix, la Chambre de commerce de Charlevoix la MRC de Charlevoix-Est, la Réserve mondiale de la biosphère de Charlevoix, Zecs Québec et la zec du Lac-au-Sable) appuyées par Nature Québec, SNAP Québec et Zecs Québec, s'opposaient à la réalisation du projet d'éoliennes de la compagnie RES, laquelle désire implanter 37 éoliennes dans la zec du Lac-au-Sable, au pied du parc national des Hautes-Gorges. Ils estiment que le projet ne répond pas aux critères d'acceptabilité sociale et de respect de l'environnement physique dans lequel il s'insère.



© CCDMD, Le Québec en images, Sylvain Decelles

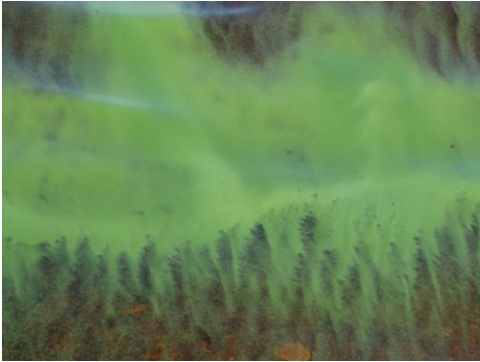
Les membres de la coalition craignent que le projet défigure les paysages qui sont situés au pied du parc national des Hautes-Gorges et qu'il ouvre de nouveaux accès sur le territoire, ce qui risque d'avoir un impact négatif sur l'économie de la région.

S'ils sont ouverts à l'implantation d'éoliennes, Nature Québec et SNAP-Québec estiment que le développement de la filière éolienne se fait de manière anarchique au Québec, les projets poussant au gré du vent, sans véritable critère de localisation et sans grande consultation des autorités locales.

Pour plus d'informations, contactez Mylène Bergeron à [communications@naturequebec.org](mailto:communications@naturequebec.org)



### ■ Les algues bleu-vert : Nature Québec craint une banalisation du problème



© Charles-Antoine Drolet

Nature Québec craint que la nouvelle procédure à l'égard des épisodes de fleurs d'eau d'algues bleu-vert ne banalise le problème et ne le fasse tomber dans l'oubli. En effet, le gouvernement du Québec n'émettra plus de mise en garde lors des éclosions d'algues bleu-vert, sauf en cas de restriction d'usage de l'eau (eau potable, activités aquatiques, plages). Concrètement, cette mesure implique que s'il n'y a pas de détection de cyanotoxines dans l'eau il n'y aura pas de mise en garde. Sachant qu'il peut y avoir une grande variabilité spatio-temporelle de la présence de cyanotoxines dans les fleurs d'eau d'algues bleu-vert, Nature Québec croit que la nouvelle procédure du gouvernement est imprudente.

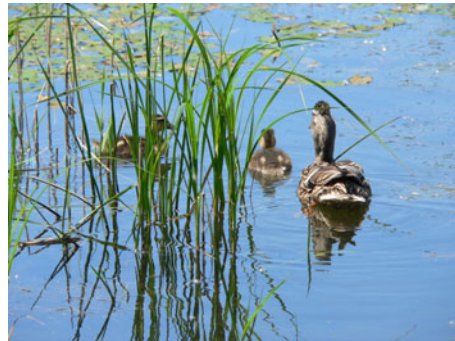
Au-delà des menaces à la santé publique, les fleurs d'eau d'algues bleu-vert sont un signal alarmant de l'état de santé de nos lacs, et qui appelle à l'action de tous les citoyens. La présence de fleurs d'eau d'algues bleu-vert n'est pas banale, et même si elle n'est pas toxique, c'est un problème environnemental important. Il ne faut pas le cacher.

Pour plus d'informations, contactez Mylène Bergeron à [communications@naturequebec.org](mailto:communications@naturequebec.org)



### ■ Q-2, r.8 : pour une révision qui déborde de la fosse

Nature Québec a réalisé une étude en droit comparé du *Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées (Q-2, r.8)* et souhaite que le règlement actuel et son application soient revus en profondeur afin de protéger adéquatement l'environnement. Rappelons que le règlement Q-2, r.8 s'applique essentiellement aux nouvelles constructions, aux rénovations ou agrandissements et, dans certaines mesures, aux terrains de camping. Il ne s'applique pas aux systèmes existants, sauf s'ils constituent une source de nuisances.



© Québec couleur nature 2006, Patrick Lalonde

Pour Nature Québec, le critère de nuisance est trop strict et doit inclure, parmi les systèmes devant respecter les nouvelles normes, des systèmes déjà installés. De plus, l'étude a fait ressortir deux aspects qui semblent importants pour pratiquement tous les législateurs sauf celui du Québec, soit la nécessité d'un agrément pour les installateurs et la responsabilisation des concepteurs et installateurs de système d'évacuation d'eaux usées.

Au Québec, presque n'importe qui peut s'improviser expert en pose de fosse septique et champ d'épuration. Nature Québec croit qu'il est grand temps qu'une norme soit établie pour déterminer qui est compétent pour la conception et l'installation de pareils systèmes. De plus, la responsabilisation des concepteurs et des installateurs est essentielle. Il faut arrêter de faire reposer sur les épaules du propriétaire, qui bien souvent n'y connaît rien, le fardeau de l'application de ce règlement. En ce sens, l'exemple de la Nouvelle-Écosse est parlant. Le gouvernement peut exiger directement d'un concepteur ou d'un installateur qu'il corrige, à ses frais, un système défectueux, la crainte de devoir reprendre le travail constituant un incitatif important.

Dans le cadre de la lutte aux cyanobactéries, le gouvernement du Québec a publié un *Plan d'intervention détaillé sur les algues bleu-vert 2007-2017* qui prévoit une mesure visant à Renforcer le règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées (Q-2, r.8) et la création d'un groupe de travail réunissant les principaux partenaires. Dans une lettre adressée à la ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, madame Line Beauchamp, Nature Québec lui faisait part des résultats de cette étude et lui demandait de considérer sa participation à ce groupe de travail. Nature Québec a montré le sérieux de sa démarche et croit que son implication dans les discussions du groupe de travail serait profitable à tous.

Pour plus d'informations, veuillez communiquer avec Mylène Bergeron à [communications@naturequebec.org](mailto:communications@naturequebec.org)



#### ■ Plan de régularisation du Saint-Laurent : ça nous concerne tous !



© CCDMD, Le Québec en images, Denis Chabot

Peu de gens sont conscients que le niveau d'eau du fleuve Saint-Laurent, jusqu'à la hauteur de la pointe est de l'île d'Orléans à Québec, est directement influencé par le barrage Moses-Saunders situé à la hauteur de Cornwall (Ontario) et de Massena (New York), et que tout changement de gestion des débits peut entraîner des conséquences graves en aval (inondations, sécheresses, pollution, pertes d'usages importants,...). Rendu public en mars dernier, le *Projet d'ordonnance et de plan de régularisation des niveaux et des débits du lac Ontario et du fleuve Saint-Laurent* de la Commission mixte internationale (CMI) comporte plusieurs modifications qui risquent d'avoir un impact important sur le fleuve.

Parmi les problèmes soulevés par Nature Québec, notons : l'automatisation de la gestion des débits d'eau, l'incertitude face aux impacts des changements climatiques, le manque de protection de la plaine inondable du Saint-Laurent, l'absence de garantie quant à un éventuel surcreusage et à un élargissement de la voie maritime du Saint-Laurent, la méconnaissance des impacts sur la qualité de l'eau du nouveau régime d'écoulement des eaux. Et, enfin, un déséquilibre potentiel créé par le plan proposé aux utilisateurs du sud et du nord du lac Ontario et à ceux du fleuve Saint-Laurent.

Si Nature Québec salue l'immense travail réalisé par les scientifiques consultés par la CMI pour mieux connaître la dynamique historique des niveaux d'eau et leurs impacts sur les écosystèmes, il juge cependant que le phénomène des changements climatiques n'a pas pu être réellement évalué et qu'il risque de déjouer considérablement les calculs des experts. C'est pourquoi Nature Québec demande à la CMI de maintenir le plan actuel (appelé I958D). Basé sur des principes simples d'équilibre et d'équité, et géré par des humains redevables de leurs actions auprès de leurs gouvernements respectifs, ce plan apparaît, malgré ses faiblesses, comme la meilleure solution.

Le dernier examen approfondi du plan de régulation du lac Ontario et du fleuve Saint-Laurent date de 50 ans. Nous ne pouvons tout simplement pas nous contenter de regarder nos voisins prendre des décisions de cette importance pour le fleuve Saint-Laurent et ne pas intervenir.

Pour plus d'informations, veuillez communiquer avec Marc Hudon à [hudo@videotron.ca](mailto:hudo@videotron.ca)







## LE RÉSEAU NATURE QUÉBEC

### ■ Forum national sur les lacs

Les 4, 5 et 6 juin dernier se tenait, pour une deuxième fois, le Forum national sur les lacs. Organisé par le Conseil régional de l'environnement des Laurentides, en collaboration avec le Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement du Québec, le forum a attiré plus de 350 participants dans le cadre enchanteur de Sainte-Adèle.

Au cours de ces trois jours, les intervenants ont dressé l'état des connaissances, mis en commun des initiatives, des pratiques et des expériences de protection et de gestion durable des territoires lacustres et fourni aux participants un éclairage sur les stratégies utilisées à l'extérieur du Québec.

Pour plus d'informations : [www.forumsurleslacs.org](http://www.forumsurleslacs.org)



### ■ Parachèvement de l'autoroute 30



© Coalition SOS 30

infrastructures routières de ce type devraient plutôt être investies dans le transport en commun.

Pour plus d'informations, veuillez contacter Mylène Bergeron à [communications@naturequebec.org](mailto:communications@naturequebec.org)

Nature Québec, Équiterre et Greenpeace ont réaffirmé leur opposition au projet de parachèvement de l'autoroute 30 sur le tronçon sud qui devrait détruire plus de 550 hectares de terres cultivables, parmi les plus fertiles au Québec. Alors que plane la menace d'une crise alimentaire mondiale, le Québec a plus que jamais besoin de protéger son territoire agricole.

De plus, dans le cadre de la mise en place de la stratégie québécoise sur le développement durable, le parachèvement de la 30 sur ce tronçon est un non-sens. Les organismes nationaux considèrent que les ressources allouées à la construction de nouvelles



### ■ La forêt : un milieu de vie

Le RAPPEL a conçu une trousse pédagogique visant à supporter les enseignants des trois cycles du primaire pour sensibiliser les enfants à l'environnement. La trousse *La forêt : un milieu de vie* aborde principalement la thématique de la forêt et propose diverses solutions environnementales, écologiques et durables pour prévenir la dégradation des lacs et des cours d'eau. Par ailleurs, elle fournit aux enseignants plus de 50 situations d'apprentissage conçues et présentées selon les principes du *Programme de formation de l'école québécoise*. Les activités sont complètes, adaptées et faciles d'utilisation.

Pour plus d'informations, consultez le [www.rappel.qc.ca](http://www.rappel.qc.ca).

Pour commander une trousse, contactez le RAPPEL au (819) 564-9426 ou au [rappel@rappel.qc.ca](mailto:rappel@rappel.qc.ca).



## ■ Études des biotopes urbains et périurbains de la Communauté métropolitaine de Montréal



L'urbanisation en Amérique du Nord se fait au détriment des milieux naturels et plus particulièrement dans les territoires urbains et périurbains comme celui de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM).

Les milieux naturels (forêts, bois, îles, milieux humides, plaines inondables, etc.) sont remplacés par de grandes surfaces minéralisées (développements résidentiels, commerciaux et industriels) qui créent des secteurs propices à la formation d'îlots de chaleur. Pourtant, les milieux naturels jouent un rôle majeur en milieux urbains et périurbains : ils assurent le maintien des écosystèmes et de la biodiversité, favorisent la rétention de l'eau et de l'infiltration de l'eau de pluie dans le sol, aident à la purification de l'eau, de l'air et du sol, diminuent la température ambiante, atténuent les vents, augmentent la valeur foncière, etc.

Pour de plus amples informations concernant cette étude, consultez le [www.credelaval.qc.ca](http://www.credelaval.qc.ca) ou [www.cmm.qc.ca/biotopes](http://www.cmm.qc.ca/biotopes)



## ■ Parcs Québec recycle les bonbonnes de propane

Si vous ne savez pas quoi faire avec votre petite bonbonne verte de propane une fois qu'elle est vide, et bien dans les campings de Parcs Québec vous disposez maintenant d'un endroit pour les recycler. En partenariat avec l'entreprise Gaz Propane Rainville basée à Granby, tous les campings dans nos parcs nationaux seront desservis par une collecte spéciale. Une fois vides, ces petites bonbonnes dont la disposition n'est pas règlementée, mais qui sont considérées comme des matières dangereuses, connaissaient malheureusement toutes sortes de destins, pas toujours très environnementaux. Mais, dès cette année, dans les parcs nationaux et dans les centres touristiques gérés par la Sépaq, elles seront complètement recyclées, le métal tout comme le gaz résiduel.

Depuis plusieurs années, la Sépaq cherchait une solution à cette problématique importante. Le partenariat avec Gaz Propane Rainville s'est avéré être le dénouement tant attendu. Alors n'hésitez pas à profiter du camping dans les parcs nationaux en sachant que tout est mis en œuvre afin de minimiser les impacts de nos activités sur notre environnement.

Pour plus d'informations, consultez [www.parcsequbec.com](http://www.parcsequbec.com) ou [www.sepaq.com](http://www.sepaq.com)



## Prochaine parution : septembre 2008

Le prochain numéro du Nature Québec Express est prévu pour le mois de septembre 2008.

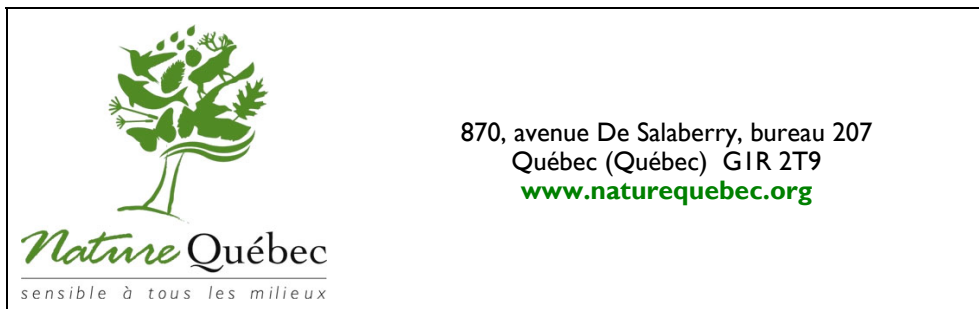
Bon été !



Depuis 1981, **Nature Québec** souscrit aux trois objectifs principaux de la Stratégie mondiale de conservation :

- maintenir les processus écologiques essentiels et les écosystèmes entretenant la vie;
- préserver la diversité génétique de toutes les espèces biologiques;
- favoriser le développement durable en veillant au respect des espèces et des écosystèmes.

**Nature Québec** sensibilise et éveille le grand public et les autorités civiles aux valeurs écologiques et au respect de la nature par des campagnes de sensibilisation, la participation aux consultations publiques et la diffusion de communiqués.



**Vous souhaitez devenir  **membre individuel ?****  
**Vous souhaitez devenir  **membre affilié ?****

**Pour vous **abonner****  
**Pour vous **désabonner****